

MODES DE PAIEMENT

1. Par carte bancaire



Les cartes bancaires émises par des banques domiciliées hors de France doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales (Mastercard ou Visa).

En cliquant sur - *Payez par carte bancaire* -, vous êtes redirigés vers le serveur de paiement sécurisé de notre prestataire PayPlug et vous êtes invités à suivre les indications.

Pour plus de renseignements sur le haut niveau de protection adopté, consultez notre offre de - *Paiement sécurisé* -.

2. Par compte paypal®



Si vous ne possédez pas de compte Paypal®, vous pouvez le créer gratuitement en ligne.

En cliquant sur - *Payez par compte paypal* -, vous êtes redirigés vers le site de Paypal® où vous êtes invités à vous connecter à votre compte afin d'autoriser le paiement.

3. Par virement bancaire



Ce mode de paiement concerne uniquement les commandes SEPA (28 pays de l'UE - 4 états membres de l'Ass° Européenne de Libre Echange : Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse - Monaco et Saint-Marin).

En cliquant sur - *Payer par virement bancaire* -, la confirmation de votre mode de paiement et le récapitulatif de votre commande apparaissent à l'écran.

Vous pouvez choisir un autre moyen de paiement ou confirmer cette commande.

En cas de confirmation, l'enregistrement de votre commande et nos coordonnées bancaires apparaissent à l'écran. Pour toute question ou information complémentaire, vous êtes invités à cliquer sur le support client et si vous le désirez, vous pouvez accéder à - *Historique de vos commandes* -.

Un e-mail de confirmation vous est envoyé simultanément. Il récapitule l'ensemble de votre commande (nature, quantité, prix des produits et montant total à payer), rappelle vos coordonnées, votre adresse de livraison (si vous avez commandé des produits matériels), votre adresse de facturation, le mode de livraison, le mode de paiement et les instructions à suivre pour finaliser le paiement.

Dès confirmation par la banque de la bonne réception du paiement, la commande est disponible en téléchargement ou expédiée par courrier.

4. Par chèque



Tout paiement par un chèque non français est refusé.

Dans ce cas, la commande et de la livraison sont annulées et le chèque reçu est détruit.

En cliquant sur - *Payer par chèque* -, vous exécutez les mêmes modalités que le paiement par virement bancaire, en obtenant les informations adaptées à votre paiement.

Dès confirmation de l'encaissement de votre chèque, la commande est disponible en téléchargement ou expédiée par courrier.

5. Par mandat administratif



Cette procédure est réservée aux collectivités, mairies ou autres types d'administrations.

- Passez votre commande en joignant un justificatif d'identification de votre établissement, via l'icône  de la barre de navigation ou le lien *contactez-nous* du menu *service clientèle* en bas de page d'accueil,
- Réceptionnez notre devis et retournez le bon d'engagement de votre établissement,
- Créez un compte utilisateur et attendez de recevoir la confirmation de mise en place des conditions commerciales,
- Faites votre achat en vous connectant à votre compte,
- Validez le mode de paiement par *virement bancaire* et conservez l'email de commande en attente de paiement,
- Réceptionnez votre commande par colis en suivi postal,
- Effectuez votre règlement, sous 30 jours, par mandat administratif.